
LE RHINOCÉROS UNICORNE MALE.

TOUTES les fois qu'on veut lier les temps anciens aux temps modernes par la continuité des lumières, même de celles qui ne consistent que dans la connaissance des objets sensibles et qui se conservent le plus facilement, on tombe dans le même vide, dans la même obscurité, que s'il s'agissait des idées les plus abstraites, et qui auraient nécessité une longue et profonde application des facultés de l'esprit. C'est que la souveraineté, qui exerça l'empire le plus puissant et le plus étendu sur le moyen âge, éteignit tous les germes, bons ou mauvais, que l'ancienne Rome avait jetés au milieu des peuples barbares; et lorsque les progrès de la civilisation ramenèrent ceux-ci à l'époque où la culture des sciences devint nécessaire, on comprit rarement ce que les monuments anciens retraçaient aux yeux, et souvent même on le méconnut tout-à-fait. L'histoire naturelle, comme l'histoire politique, pourrait offrir de nombreuses preuves de cette vérité, et le Rhinocéros en est lui-même une frappante.

Les Romains virent plusieurs Rhinocéros, soit dans leurs cirques, soit aux triomphes de leurs généraux et de leurs empereurs. Pline, Dion Cassius, Strabon, Pausanias, en parlent avec plus ou moins de détails; et l'on voit, par ce qu'ils rapportent, qu'on connaissait alors les deux espèces qu'on connaît aujourd'hui, et qu'on avait de ces animaux des idées aussi exactes pour le moins que celles que nous pouvons en avoir nous-mêmes; cependant dès-lors, c'est-à-dire depuis le troisième siècle jusqu'au commencement du seizième, tout ce qu'on avait appris de ces gigantesques animaux s'était en quelque sorte effacé, et ce n'est que successivement, et à mesure que les observations des modernes se sont multipliées, qu'on est revenu à comprendre ce que les anciens avaient dit de ces deux espèces de Rhinocéros, et à rendre à chacune d'elles les traits qui leur appartenaient. Le Rhinocéros unicolore est toutefois le seul qui ait encore été amené vivant en Europe; on n'a que des figures et des dépouilles de l'espèce à deux cornes; mais le premier, depuis 1513, qu'il parut pour la première fois chez nous, jusqu'en 1800, a été offert six fois à la curiosité publique, et l'individu dont nous donnons aujourd'hui la figure, et que nous allons décrire, fera la septième.

Ce Rhinocéros était encore jeune, et c'était un animal habituellement d'une extrême douceur; il obéissait à son maître, et recevait ses soins et ses caresses avec une véritable affection. Cependant il était quelquefois pris de mouvements furieux, pendant lesquels il n'aurait pas été prudent de l'approcher.

On ne pouvait attribuer de cause à ses violences; on aurait dit qu'un sentiment aveugle, lui faisant desirer une liberté qu'il n'avait jamais connue, le portait à rompre ses chaînes, et à sortir de l'esclavage où il était retenu. Du pain, des fruits le calmaient toujours; le besoin de la faim faisait taire celui de la liberté, et on se réservait avec soin cette ressource contre sa colère; aussi c'étaient les personnes qui flattaient le plus sa gourmandise qui recevaient de lui le meilleur accueil; dès qu'il les apercevait, il avançait vers eux sa longue lèvre supérieure, et ouvrait sa bouche en tirant la langue. La cage étroite dans laquelle il était renfermé ne lui a pas permis de manifester beaucoup d'intelligence, et son maître ne lui demandait que d'oublier ou de méconnaître sa force et d'obéir; mais à l'attention qu'il portait à tout ce qui se passait autour de lui, à la distinction qu'il savait faire des personnes et de ce qui pouvait lui annoncer quelque chose d'agréable, on juge facilement que son intelligence aurait acquis beaucoup de développement dans des circonstances plus favorables; et en effet, l'éléphant, dans la gêne où était le Rhinocéros dont je parle, n'aurait sûrement pas montré une conception plus étendue, plus de finesse d'esprit. Mais sa grande force, et la crainte qu'on avait sans cesse que dans un de ses emportements il ne brisât sa cage, lui valurent toujours un traitement très-doux; on n'exigeait rien de lui sans le récompenser; et le peu de mouvement qui lui était permis était encore cause qu'on ne lui demandait que très-peu de chose, comme, par exemple, d'ouvrir la bouche, de porter la tête à droite ou à gauche, de lever la jambe, etc., etc.

Cet animal avait été amené des Indes en Angleterre, d'où il passa dans une ménagerie ambulante, et tout Paris l'a vu en 1815. Il était plus épais et plus lourd encore dans ses proportions que l'éléphant, quoiqu'il fût plus petit. Sa hauteur, à la partie la plus élevée de son dos, était de 4 pieds 10 pouces, et sa longueur, du derrière à l'extrémité de la tête, était de 7 pieds; sa tête en avait deux à compter des oreilles. Tout son corps était couvert d'une peau épaisse, tuberculeuse et à-peu-près nue, qui formait les replis qu'on voit sur notre dessin, trop irréguliers pour être décrits, mais représentés avec la plus scrupuleuse exactitude. Elle était d'un gris foncé violâtre, qui paraissait presque noir lorsqu'elle était graissée, et cette espèce de lubrification se faisait une ou deux fois par semaine pour empêcher qu'elle ne se desséchât trop et ne se couvrît de gersures. Sous les plis, elle était couleur de chair et beaucoup plus douce qu'ailleurs. Dans certaines parties, à la face extérieure des membres, aux genoux, sur la tête, les papilles de la peau avaient acquis une telle longueur qu'elles ressemblaient à des fillets cornés, serrés les uns contre les autres parallèlement; et ce sont ces papilles que quelques auteurs ont appelés des excroissances, des gales. Les poils, en petit nombre, qu'on observait principalement à la queue et aux oreilles, étaient raides, grossiers et lisses; quelques-uns cependant de ceux qui se rencontraient sur le reste du corps, étaient frisés, et, quoique épais et durs, ils avaient une apparence laineuse.

Ses jambes étaient cagneuses, ce qui était dû sans doute à la gêne où il était, et au peu de force que ses articulations avaient dû acquérir dans l'inactivité où on le tenait. Chaque pied se composait de trois doigts, qui ne se montraient au-dehors que par les trois ongles dont ils étaient garnis, et qui avaient la forme de sabots, c'est-à-dire qu'ils garnissaient les doigts en dessus et en dessous. La queue était habituellement pendante; mais elle était susceptible de mouvements volontaires à droite et à gauche, et l'animal s'en servait

ainsi pour écarter de sa peau ce qui le gênait. Les organes de la mastication étaient incomplets; ceux de la partie antérieure des mâchoires, les incisives n'étaient qu'en rudiments : il y en a d'abord deux fortes à chaque mâchoire, séparées par deux autres très-petites à la mâchoire inférieure, et garnies en dehors, par deux plus petites encore, à la mâchoire supérieure. Les molaires étaient au nombre de sept de chaque côté des deux mâchoires; celles d'en haut sont carrées, et présentent diverses figures irrégulières formées par le contour de l'émail; celles d'en bas présentent deux doubles croissants, excepté la dernière qui en présente trois.

Les yeux étaient forts petits, les paupières simples, la pupille ronde, et aucun organe accessoire ne s'y trouvait. Les narines s'ouvraient sur les côtés de la lèvre supérieure, et ne présentaient qu'une ouverture plus large en avant qu'en arrière, qui avait un peu la double courbure d'une S. La langue était douce, les lèvres entières, l'inférieure épaisse et arrondie, la supérieure très-mobile, et susceptible de s'étendre et de se reposer en dessous, comme une petite trompe. La conque externe des oreilles était assez grande, mobile, en forme de cornet et d'une structure très-simple. Quant à l'organe du toucher, il ne pouvait guère avoir quelque délicatesse que dans la lèvre supérieure.

Tous les sens de cet animal, excepté le toucher, paraissaient être assez délicats. Il consultait fréquemment son odorat, et il donnait la préférence aux fruits sucrés et au sucre même, sur tous les autres aliments. Il ramassait les plus petites choses avec sa lèvre mobile pour les porter à sa bouche; et quand il mangeait du foin, il en formait avec cette lèvre une petite botte, qu'il introduisait ensuite sous ses dents à l'aide de sa langue. Il faisait fréquemment sortir sa verge, qui était grande, dirigée en arrière, et terminée par un gland d'une forme très-compiquée, et qu'on a comparé à une corolle, à une fleur, portée par un même pédicule, et qu'on aurait comparé avec plus d'exactitude à un champignon; dans l'érection, elle se dirigeait en avant. Les testicules ne se voyaient point au-dehors. Sa corne, qui, comme on sait, est solide, fixement attachée aux os du nez, et composée de fibres de même nature que les cornes des chèvres et des antilopes, était courte et obtuse; il s'en servait pour frapper dans ses moments de fureur, et même pour arracher et détruire ce qui lui paraissait devoir céder à ses efforts. On voyait qu'il était porté par un mouvement instinctif à se servir de cette partie plutôt que de toute autre, dans tous les cas où l'emploi de sa force lui était nécessaire.

On a de fort bonnes descriptions et des figures passables du Rhinocéros unicolore; c'est pourquoi je me borne aux observations que je viens de rapporter. Parson (Transactions philosophiques); Edwards (Glann. pl. 221); Buffon (t. XI, pl. VII); G. Cuvier (Ménagerie du Musée d'Histoire naturelle), l'ont fait représenter, et l'ont décrit, ou en ont donné l'histoire avec des détails qui ne laissent rien à désirer de ce qui peut être remarqué sur des individus isolés, étroitement retenus, et le plus souvent très-mal traités.



Werner del. Anst. pinx.

2/3 de la grandeur nat.

Leclercq del. C. de Luss.

Rhinocéros unicomne, vu de face





Werner del.

Le grand rhin.

C. de Linc.

Rhinoceros unicorne.